



# AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve :	<b>Spéciale FINN</b>
Dates complètes :	<b>22 et 23 Septembre 2012</b>
Lieu :	<b>Base UNAP - Plobsheim</b>
Autorité Organisatrice :	<b>Aquatic Club d'Alsace et de Lorraine</b>

## 1. REGLES

La régates sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans « Les Règles de Course à la Voile », 2009/2012
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. Les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

## 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régates est ouverte à tous les bateaux des classes : **FINN Grade 5A**
- 3.2. Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à **A.C.A.L. - BP 30 130 - 67004 STRASBOURG CEDEX** au plus tard le : **21 Septembre 2012**
- 3.3 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale.
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

## 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **20 € par bateau**

## 6. PROGRAMME

- 6.1. Confirmation d'inscription : Le **22 Septembre 2012** de **12h30 à 14h00**
- 6.2 Jauge et contrôle : Un bateau ou un équipement peut être inspecté à tout moment pour vérifier la conformité avec les règles.

### 6.3 Jours de course

DATE	CLASSE	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
22/09/12	FINN	14h30
23/09/12	FINN	10h30

### 8 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le **22/09/12** ou seront affichées selon la Prescription Fédérale

### 9 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **Triangle - Trapèze - Banane**

### 11 CLASSEMENT

11.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2

Il ne sera pas couru plus de 9 courses.

11.2 a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 2

b) Le nombre de courses devant être validées, pour le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 3

c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de : 7

### 12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

### 14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

### 15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16 **Les entraîneurs souhaitant utiliser une embarcation à moteur sont invités à le déclarer à l'organisateur en précisant le type et l'immatriculation de l'embarcation.**

17. **Droit à l'image :** Les compétiteurs, les propriétaires de bateaux, les entraîneurs et les organisateurs donnent à l'organisation tous les droits d'utilisation des photos, vidéos, de personnes et de bateaux, faites pendant et après la régata pour les utiliser dans les médias et tout document relatif aux activités de l'organisation.

Compte tenu du sinistre qui a détruit le Club-House, des installations provisoires permettront de vous restaurer sur place, le repas du samedi soir aura lieu dans un établissement à proximité de la Base Nautique.

- **Repas des coureurs et accompagnateurs** : Samedi 22 Septembre à 19h30 : 20 €\*

**\*Conditions approximatives à confirmer sur place, mais il est indispensable de vous inscrire si vous souhaitez prendre ce repas.**

- Possibilité de camper ou de stationner un camping car sur la Base

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**ACAL tel : 03 88 29 31 50 - Fax : 03 88 29 16 94**

**e.mail contact@acal67.com**